# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 rue de Chartres. — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 1er MAI 1863 — Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 1er MAI.

**Vente à l'encan de ce jour.**

Par E. Roger & Co., à leurs salles d'encan, marchandises sèches, linge fait et chapeaux.

Par G. Lessmont, à son magasin d'encan, rue de Chartres, chaussures et chapeaux.

Par F. F. Trinchard, No 44, rue Gravier, jambons.

Par E. M. Bouligny, rue St Pierre, entre Bourbon et Dauphine, le fonds du magasin de groceries et vaisselle.

Par D. E. Morphy, au coin des rues Septième et Prytania, meubles, piano, tableaux, &c.

Par Hoffman & Marks, à 10 heures, dans la rue de Chartres, No 41, vêtements, bottes, souliers et lingerie pour hommes.

Par P. H. Flynn, à onze heures et demie, dans la rue Royale, No 31, meubles.

## OFFICIEL.

Nous avons trouvé les ordres suivants dans l'Era d'hier matin:

*Ennemis enregistrés.*

**Quartier général du département du Golfe.**

19e CORPS DE L'ARMÉE.
Nouvelle-Orléans, ce 27 avril 1863.

Ordres généraux No 35.

Il est ordonné par la présente aux ennemis enregistrés des Etats-Unis de quitter ce département d'ici au 15 mai prochain. Le maréchal-prévôt général est chargé de l'exécution péremptoire de cet ordre.

Par ordre du maj. gén. BANKS.
RICHARD B. IRWIN,
A. a. général.

*Approvisionnements procurés à l'ennemi.*

**Quartier général du département du Golfe.**

19e CORPS DE L'ARMÉE.
Nouvelle-Orléans, 27 avril 1863.

Ordres généraux No 37.

Toute personne qui sera convaincue devant le commandant général de ce département de fournir des approvisionnements aux ennemis des Etats-Unis en armes, subira la peine de mort.

Par ordre du maj. gén. BANKS.
RICHARD B. IRWIN,
A. a. général.

**W. G. BETTERTON.**

**Quartier-Général du département du Golfe.**

19e CORPS DE L'ARMÉE.
Nlle-Orléans, 29 avril 1863.

Ordres Généraux No 36.

W. G. Betterton, convaincu, par témoignage et aveu, d'avoir violé frauduleusement les règlements relatifs au commerce dans ce département, en cachant des articles de contrebande de guerre dans des barils, déclarés à la Douane comme étant des barils de bœuf, et d'avoir commis d'autres violations des mêmes règlements, avec l'intention de les faire passer, sans autorisation, dans les lignes de l'ennemi, est condamné par le général commandant ce département, à payer une amende de vingt-cinq mille piastres, qui seront consacrées aux améliorations de la ville de la Nouvelle-Orléans, et à un emprisonnement d'une année, avec travaux forcés, au fort Pickens, pour le bénéfice des Etats-Unis.

Par ordre du major-général BANKS.
RICHARD B. IRWIN,
A. A. Général.

**ESCLAVES CONSCRITS.**

**Quartier Général du Département du Golfe.**

19e CORPS D'ARMÉE.
Opelousas, 23 Avril 1863.

Ordres généraux No 31.

La fortune de la guerre a mis dans les mains du général commandant un ordre militaire, daté du quartier général des forces au sud de la Rivière Rouge, New Ibérie, 27 janvier 1863, où, conformément à l'acte de la Législature rebelle de la Louisiane, autorisant le gouvernement de l'Etat à s'emparer à son service les esclaves et autres propriétés pour le service de l'Etat, et en exécution des pouvoirs délégués par le gouvernement insurgé à l'officier commandant le district occidental de la Louisiane, il est ordonné aux shérifs des diverses paroisses d'adresser dans le plus bref délai possible, au quartier général sus-désigné, un état et un signalement de tous les esclaves mâles robustes, entre les âges de 18 à 50 ans, dans les diverses paroisses désignées, les noms de leurs propriétaires et ceux des localités où ils résident.

Il est apparent que le but de cet ordre est d'effectuer une conscription générale des esclaves comme une partie du pouvoir militaire rebelle contre le gouvernement des Etats-Unis.

Avis est ainsi donné par le général commandant le département du golfe représentant le gouvernement des Etats-Unis, que les shérifs et autres personnes qui se conformeront à cet ordre, seront regardés et traités comme ennemis du gouvernement, et sujets à toutes les conséquences de la résistance armée à son autorité.

Les nègres qui désirent échapper à la conscription en question dans l'armée rebelle—qu'ils soient libres ou esclaves—suivront la bannière du gouvernement, maintenant et pour toujours, drapeau de l'Union et de la liberté.

Par ordre du major-Général BANKS
RICHARD B. IRWIN,
A. A. Général.

**[illegible]—pillage—décharge d'armes à feu.**

**Quartier Général du département du Golfe.**

19me CORPS DE L'ARMÉE
Opelousas, 21 avril 1863

Ordres généraux No 29.

Les exigences du service et la sûreté des troupes demandent impérieusement que la force disponible du corps marche en colonne, excepté dans le cas où les officiers supérieurs ordonnent que des troupes soient détachées pour une mission spéciale. La désertion de la colonne pendant la marche ou la dispersion dans des vues de maraudage et de pillage, est une faute passible de la peine de mort suivant les articles du code militaire. L'honneur du drapeau et la sûreté des hommes qui remplissent fidèlement leurs devoirs, demandent que cette loi rigoureusement mise en vigueur, et le général commandant annonce d'une manière positive et absolue que cette punition sera infligée aux hommes, de tout commandement sans distinction, qui violeront ces règlements de l'armée et déshonoreront le service par des actes de ce genre, stupides et inexcusables.

Les officiers de tout grade qui permettront aux hommes sous leurs commandements respectifs de quitter la ligne de marche ou le camp sans autorité, seront sommairement et honteusement renvoyés du service, comme indignes de participer à la marche triomphale de cette colonne.

L'armée est maintenant à 100 milles de sa base d'opération, dans le pays ennemi. La campagne peut être rendue la plus importante de cette guerre ou elle peut déshonorer les troupes et le pays. Le général commandant fait un appel aux officiers et aux hommes pour qu'ils réfléchissent sur leur position, considèrent leurs devoirs, et remplissent les obligations qui leur sont imposées, et il est, en ce qui le concerne, déterminé à faire exécuter les sentences les plus rigoureuses de la loi militaire contre ceux qui trahissent bassement le service et déshonorent le pays sous ce rapport. Toutes les propriétés quelles qu'elles soient, nécessaires au soutien de l'armée ou qui pourraient être employées au soutien de la rébellion, seront prises par le gouvernement qui en tiendra compte pour une juste réparation. Mais nous ne faisons pas la guerre aux femmes et aux enfants, quelles que soient les fautes qu'on ait à leur reprocher. Nous combattons seulement les hommes et les armées de la rébellion.

On a avis à ce quartier général que la vie des officiers et celle des hommes de la ligne a été mise en danger par des décharges criminelles et non autorisées d'armes à feu dans des excursions de maraudage. Les officiers et les soldats sont prévenus que les parties engagées dans ces exécutions seront tenues pour responsables des conséquences de leurs actes et que de telles offenses seront punies suivant les plus rigoureuses dispositions du code militaire. Cet ordre n'est pas une affaire de forme; il sera rigidement exécuté pendant la campagne.

Les officiers de chaque division, brigade et régiment placeront une arrière garde dans le but d'empêcher les traînards de se porter sur les derrières de la colonne. Les hommes malades ou ayant des maux aux pieds seront, sur certificats de chirurgiens, transportés ou déposés dans des hôpitaux suivant que leur situation l'exigera. Le traînard qui se laisse prendre est la meilleure source d'information que l'ennemi puisse se procurer. Un soldat qui déserte sa colonne en face de l'ennemi, n'hésitera pas à trahir ses camarades et mérite la peine établie par la loi pour son grand outrage.

Par ordre du major-général BANKS.
RICHARD B. IRWIN, A. A. Général.

DÉPART POUR NEW-YORK.—Le steamer de la malle des Etats-Unis, *Columbia*, capitaine D. B. Barton, partira ce matin, à huit heures, du pied de la rue St Joseph, pour New York, par la Havane, avec un très beau fret, la malle des Etats-Unis et les passagers dont les noms suivent:

De Cottman et sa dame, Mme Moore, Mlle Boyer et sa [illegible], Mme Albet, [illegible] … [illegible] … W. Cochran.

Pour la Havane—[illegible].

MAISON LION & ANDRÉE.—Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur la maison Lion & Andrée, rue Royale, encoignure Bienville. On trouvera dans cette maison un assortiment frais et varié des meilleurs articles de parfumerie françaises, provenant des fabriques les plus renommées de Paris.

Les messieurs trouveront également dans ce beau magasin un assortiment varié d'articles à leur usage, gants, cravattes, [illegible], dentelles, bijouterie, &c.

La maison Lion & Andrée vient aussi de recevoir un nouvel assortiment de chemises et d'autres objets de toilette pour messieurs. Ce magasin se recommande par l'élégance, la fraîcheur et la bonne qualité de ses articles.

CREVASSE AU BAYOU LAFOURCHE.—On lit dans la *Sentinelle* de Thibodeaux:

La crevasse qui se trouve à un mille en bas du village avait été arrêtée jeudi soir, mais les craintes d'une rupture dans les travaux se sont malheureusement réalisées. Avant hier dans la nuit le bayou a réussi à ressortir de son lit et maintenant on ignore quand et comment on l'y fera rentrer. On nous dit que les nègres qui sont employés ne travaillent qu'avec molesse et sont insolents par fois et que ceux qui les dirigent ont peu ou point d'autorité sur eux. C'est un mal et il nous semble que les personnes intéressées dans la question auraient déjà dû s'apercevoir qu'il n'est guère qu'un moyen d'obtenir ce que l'on désire d'eux.

## Une chasse maritime.

Nous lisons dans une correspondance de Nassau, adressée au Charleston *Courier*, la relation suivante d'une chasse faite par un steamer fédéral au steamer confédéré *Stonewall Jackson*:

Le steamer *Stonewall Jackson*, capt. Black, parti le 25 mars, pour un port confédéré est entré à Nassau le lendemain après avoir été vivement chassé par un navire de guerre yankee. Le *Stonewall* était à environ 50 milles d'Ellow Reef quand il découvrit le croiseur yankee. Voyant que la course de ce dernier était dans une autre direction et qu'il n'en changeait pas, le capitaine Black continua tranquillement sa course, mais une demie heure après, l'étranger s'éleva promptement sur les eaux, et fut signalé comme un steamer ayant de larges roues, de ce côté. Le capitaine Black modifia immédiatement sa course Sud par Est, tenant le yankee dans une ligne parallèle avec la sienne jusqu'à ce qu'il put juger du degré de sa vitesse. Le yankee changea sa course lui-même pour correspondre avec celle du *Stonewall* et bientôt après lui envoya un boulet. Il s'en trouvait alors à cinq milles de distance seulement. La chasse commença aussitôt vivement. Le *Stonewall* fit toute vapeur et tâcha de s'esquiver au plus vite. Mais le yankee gagnant sur lui, le capitaine Black commença à jeter par dessus bord la plus lourde partie de sa cargaison.

La chasse dura toute la journée, le Yankee tirant par intervalles, et le *Stonewall* pendant ce temps s'allégeant de sa cargaison d'une manière très sensible. L'excitation fut, un moment, portée au comble. Deux bombes, lancées par le croiseur avec une étonnante précision, tombèrent à 150 pas des bouilloires du *Stonewall* qui ne s'arrêta pas pour cela. Vers midi, le navire du Sud, considérablement allégé, commença à gagner sur le croiseur yankee qui se livra à des efforts désespérés et impuissants. Vers les 4 heures et demie du soir, le capitaine Black avait gagné la course, son compétiteur se trouvant distancé et à perte de vue. A 7 heures le *Stonewall* rentrait dans le port de Nassau. J'ai appris de passagers qui se trouvaient à bord de ce navire que le capitaine Black avait déployé le plus admirable sang-froid, uni à beaucoup d'activité et au plus grand courage pendant les longues heures du péril. Son esprit indomptable parut animer les officiers, les passagers et jusqu'aux hommes de l'équipage et leurs inspira une confiance inébranlable. Il n'y eut aucun signe d'hésitation, chacun travailla avec résolution et calme; tout comme si le steamer eut été à faire une course d'agrément, au lieu d'une course de salut.

## Nègres émigrants du Canada.

On nous a souvent demandé, dit le *Michigan Wochenblatt*, journal allemand, la raison de la grande augmentation de la population noire de Détroit, depuis qu'il est certain que tous ces nègres ne viennent pas du Sud. Nous en trouvons l'explication dans une lettre d'un de nos correspondants de Chatham, Ouest-Canada, qui contient les passages suivants:

Les choses vont bien mal ici à Chatham. Le nombre des nègres diminue chaque jour depuis que la population blanche ne veut plus les employer; et nous ne manquons pas de travailleurs meilleurs qu'eux, depuis qu'il nous arrive chaque jour de 20 à 30 jeunes et robustes émigrants des Etats-Unis. Ces émigrants qui veulent travailler et qui travaillent bien, trouvent un emploi immédiat et suffisamment rémunératif, pour lequel ils sont payés en or!

C'est un singulier exode que nous valent nos négrophiles. Les Allemands émigrent des Etats de l'Ouest au Canada, et les nègres fugitifs qui avaient été expédiés au Canada par les abolitionnistes, retournent aux Etats-Unis.

Nous avons reçu hier un *Jackson Mississippian* du 21 avril, mais les nouvelles qu'il renferme ont déjà été publiées, il y a quelques jours.

BAL DE LA SOCIÉTÉ DES JEUNES GENS.—Le bal de la société de Bienfaisance des Jeunes Gens, au profit de la caisse des veuves et des orphelins, a lieu ce soir, 1er mai, au Masonic Hall. Nous prions le comité d'agréer nos remerciements pour la gracieuse invitation qu'il nous a adressée.

GRAND CONCERT A L'OPÉRA.—Le grand concert vocal et instrumental qui doit être donné à l'Opéra, au bénéfice de mademoiselle Bournos, est fixé à jeudi prochain, 7 mai. Nous ferons prochainement connaître le programme qui est digne de fixer l'attention des amateurs de bonne musique. Les sympathies du public ne manqueront pas pour assurer à cette jeune cantatrice créole l'avenir brillant que donne lieu d'espérer son talent déjà si remarquable.

## Le télégraphe transatlantique.

Nous trouvons dans un journal de Paris la note suivante qui montre que le vaste projet n'est pas plus abandonné en Europe qu'aux Etats-Unis:

On apprendra avec satisfaction que le projet d'une communication télégraphique entre l'Angleterre et l'Amérique est de nouveau remis sur le tapis. Il est à peu près certain qu'on essaiera de poser le nouveau câble entre l'Irlande et Terre Neuve. Des sondages ont, en effet, été entrepris vers la fin de l'année dernière par le vapeur *Porc-Epic*, sous la direction de M. R. Hoskins, à l'ouest de l'Irlande dans la prévision d'un rétablissement de l'ancienne ligne.

Il résulte du rapport fait à la compagnie du télégraphe atlantique, qu'on espère réunir sous peu le capital nécessaire à la construction et à la pose du nouveau câble. Le président, M. Stuart Wortley, prétend que jusqu'ici tous les accidents survenus ont eu lieu en eaux basses, et qu'il est sans exemple qu'on ait eu à réparer un conducteur déposé au sein d'eaux profondes. Or, à l'exception des deux bouts confinant aux rivages de l'Irlande ou de Terre Neuve, toute la ligne atlantique reposera dans une mer très profonde et très calme: il n'y a donc pas à craindre qu'elle soit endommagée. M. Wortley s'est servi d'expressions énergiques pour qualifier les fautes commises dans la construction et la pose du premier câble. Il pense être en possession de faits qui expliquent l'échec subi. Ce qui reste pour lui inexplicable, c'est qu'un câble mal construit, mal gardé, altéré, posé en toute hâte, et qui n'avait pu gagner le fond des mers, ait cependant transmis quelques dépêches.

Le prix d'un câble semblable au premier coûterait aujourd'hui 15 millions, mais il suffira de 5 à 6 millions pour en fabriquer un plus léger et très suffisant. Il a été décidé que le capital de la compagnie sera fixé à 15 millions; et que chaque action de 125 fr. sera partagée en cinq parts de 25 fr. chacune.

La science moderne ne pouvait rester sous le coup de l'échec qu'elle a éprouvé, et nous ne doutons pas qu'elle ne s'en relève tout à fait.

## CHRONIQUE LOCALE.

COUR PRÉVOTALE.—Mme Burbank a été traduite, hier matin, devant le Prévôt, sous prévention d'avoir chez elle des articles prohibés. L'accusateur, l'officier Fitzpatrick, a produit deux petits couteaux Bowie, un petit pistolet et quelques petits drapeaux confédérés. Mme Burbank a déclaré que ces armes avaient été laissées sur son escalier pendant une effervescence causée par un incendie; que les couteaux étaient des souvenirs de personnes mortes et que les drapeaux étaient les jouets de ses enfants. Ayant à s'occuper d'une grande famille et de son ménage, elle n'a pas eu le temps, a-t-elle ajouté, de songer aux articles saisis. Le magistrat l'a renvoyée de la plainte et a ordonné que les armes et le drapeau fussent confisqués.

M. Lowenstein était accusé d'avoir assailli M R. De Bare à main armée, dans une pharmacie du coin des rues Camp et Commune. Il a été condamné à une amende de $25.

Laura Dove, Kate Brown et Kate McGuin, qui s'étaient battues et avaient troublé la paix dans la rue du Bassin, ont été condamnées chacune à vingt-cinq piastres d'amende.

Charles Augustus que P. E. More accusait d'avoir introduit les doigts dans la poche d'un homme ivre, a été condamné à vingt piastres d'amende.

Fred Sanders, homme de couleur, accusé d'avoir volé cent livres de coton qu'on supposait avoir été volées, a été renvoyé de la plainte. On a prouvé que l'article était de la même qualité que celui de la piquerie d'O'Brien, mais le prisonnier a déclaré qu'il l'avait acheté et qu'il lui coûtait cinquante-cinq piastres. Le magistrat a prononcé l'acquittement faute de preuves.

INCENDIE.—Le feu s'est déclaré, vers minuit, dans une bâtisse située à l'angle de la rue Bagatelle et du chemin de Gentilly, et appartenant à M. LeBeau. Nous n'avons pas pu apprendre le montant des avaries.

On croit que cet incendie est l'œuvre de la malveillance.

ENFANT RECUEILLI.—Une petite fille de deux ans a été recueillie dans la rue du Canal, hier matin, à dix heures et demie. Elle est au corps de garde du Deuxième District.

UNE DEMANDE D'ARRESTATION.—Hier matin, à neuf heures, après que le Prévôt eut expédié les affaires, M. Earhart s'est levé et l'a prié de l'écouter pendant quelques minutes.

Un grand et enthousiaste meeting unioniste, a dit M. Earhart, a eu lieu hier soir à l'Hôtel de Ville; j'ai eu l'honneur de le présider. Cette assemblée m'a chargé de prendre les mesures nécessaires pour faire arrêter M. Lewis Baker à cause d'un libelle qu'il a publié hier sur les citoyens unionistes de la Nouvelle-Orléans. J'ai donc rédigé l'affidavit, et j'ai en main un ordre dont je prie Votre Honneur d'ordonner l'exécution par un des officiers de la Cour, sans délai, attendu que M. Baker est à bord du *Morning Star* qui part dans vingt minutes.

Le magistrat a de suite acquiescé à la demande et l'officier Thomas a été chargé d'arrêter M. Baker.

M. Baker a été arrêté et, quelques heures plus tard, relâché par ordre du Prévôt. La lettre suivante explique la mise en liberté:

Nlle-Orléans, 30 avril 1863.

Au juge Hughes.

Dans l'affaire de Lewis Baker, arrêté sur un ordre écrit par moi et autorisé par les unionistes de la Nouvelle-Orléans, je demande la permission de retirer l'accusation de la Cour Prévôtale, car je suis convaincu que M Baker a été arrêté par erreur.

T. J. EARHART,
Avocat du meeting unioniste.

INCENDIE.—Un incendie a éclaté, hier matin, à dix heures et demie, dans une maison à étage, de l'angle des rues Claiborne et Perdido. Le toit et deux cuisines ont été détruits.

On évalue la perte à deux mille cinq cents piastres. La propriété appartenait à M. James H. Steele et n'était point assurée.

CONTREBANDE.—David Gibb a été arrêté, hier après-midi et conduit au corps de garde du Premier District par Thomas Carrey, de la police du fleuve. Il est accusé d'avoir voulu faire passer des marchandises en contrebande et a été arrêté à la gare du chemin de fer des Opelousas.

Le prisonnier était muni d'un permis pour Terrebonne, mais on a découvert, dans les barils de farine, une quantité considérable de bouteilles de whisky.

## Les vœux de l'Algérie.

Le *Journal de Bône* publie une lettre du comité local, chargé de correspondre avec ses délégués; elle résume ainsi la question qui agite en ce moment si profondément l'Algérie:

"Monsieur,

"Sous peu de jours la constitution de l'Afrique française sera soumise au Sénat, et soumise avec des préventions peu favorables peut être à la colonie. Cette crainte, qui agite l'Algérie entière, nous a émus aussi; et les habitants de Bône ont résolu de nommer un comité correspondant et des délégués chargés de porter l'expression de leurs vœux au pied du trône et de la législature.

"Pour la délégation, le choix de nos concitoyens s'est adressé à vous (MM. Besson, Jeannou, Nicolas et M Ogier d'Ivry)

"Les grands intérêts financiers et industriels que vous représentez vous désignaient d'avance.

"MM. Lacombe, propriétaire, président; Olivier, avocat, secrétaire; Bronde, Bourgoin, Dugand et Pailhès, propriétaires, forment le comité chargé de correspondre avec vous.

"Nous vous transmettons la pétition adressée au Sénat; c'est celle qui a été adoptée au chef-lieu du département et à laquelle nous nous sommes complètement ralliés.

"Cette pétition est bien l'expression de nos vœux. Nous les résumerons cependant ici pour les préciser davantage.

"Nous demandons l'assimilation complète, absolue de l'Algérie à la France et son partage en départements, ne relevant, comme les autres, que de l'administration centrale.

"Nous demandons qu'une féodalité surannée, un communisme dont la Russie elle même cherche à se guérir cesse de faire des territoires indigènes des biens de mainmorte.

"Nous demandons que le sol de la tribu, divisé entre ses membres, devienne propriété privée et qu'il soit livré à toute la liberté des transactions.

"Nous demandons enfin que les Arabes relevés par nos soins de l'abjection dans laquelle ils languissent, jouissent des mêmes droits que nous à charge des mêmes obligations: que les Arabes admis aux bienfaits de notre civilisation soient Français en un mot, et Français comme nous. Par là Napoléon III sera vraiment leur empereur comme il est déjà le nôtre.

"Toutes les villes algériennes envoient des délégués à Paris. Nous ne saurions trop vous engager à vous entendre avec eux, mais sans confondre nos vœux avec les leurs et sans rien relâcher des principes que nous venons de poser."

## LE RÉGIME DES COSAQUES EN POLOGNE.

On écrit de Varsovie le 16 mars à la *Patrie*:

La démission de l'archevêque Felinski n'a pas été acceptée. Quand il la donna, on lui envoya d'abord M. Tengoborski, Mgr Felinski ne l'a point reçu. M. Nabokof, envoyé après M. Tengoborski n'eut pas meilleur accueil. M Wielopolski se décida alors à se rendre auprès de l'archevêque. Il fut reçu, l'entrevue dura assez longtemps, mais sans aucun résultat. Enfin, le grand duc tenta une dernière démarche. Voici une version avérée sur la conversation qui eut lieu entre le prélat et le grand duc:

"Vous n'avez pas le droit, dit le grand-duc, de demander la démission d'une charge dont vous n'avez pas reçu la nomination. La charge de conseiller d'Etat est intimement liée à celle d'archevêque, qui est investi de l'une, l'est en même temps de l'autre." Mgr Felinski: "En ce cas, je m'enferme dans un couvent, afin d'y implorer le pardon de Dieu pour avoir [illegible] tre la nation, en croyant agir pour son bien."

A ces mots, le grand duc s'emporta: "Aussi longtemps, dit-il, que je serai ici, vous ne ferez pas de manifestation! Vous n'avez pas demandé votre démission, et vous resterez ce que vous avez été jusqu'à présent."

Tandis que les uns demandent en vain leur démission, on l'accorde solennellement à d'autres. Chrzptowicz, l'ennemi de Wielopolski, vient d'être destitué. Keller le remplace. Sigismond Wielopolski devient ministre de l'intérieur, et le prince Félix Oginski a été nommé bourgmestre de Varsovie.

Le grand-duc, en apprenant que les membres du conseil d'Etat voulaient se retirer en masse, s'est écrié: "Je vois que nos prétendus amis ont conspiré comme nos ennemis. C'est une nation ingrate, elle n'apprécie pas le bienfait que je lui ai rendu en arrivant ici et en prenant en main le gouvernement."

Il est question de rétablir la commission inquisitoire (*komissya sledcza*). On continue à interroger le chef de partisans Léon Frankowski, qui est à Lublin, à l'hôpital, et n'est pas encore rétabli de ses blessures.

La mère de l'infortuné Krasucki est devenue folle. Par un raffinement de cruauté, on ne lui a permis de voir son fils que lorsqu'il avait déjà reçu 300 coups de verges. Deux heures après, Krasucki fut fusillé.

Le 15 mars, le grand duc a passé les troupes en revue, et leur a exprimé tout son contentement; il a dit qu'il était *fier de prendre leur commandement!* Il nous est difficile de comprendre comment on peut être fier de commander à des hommes qui massacrent les femmes et les enfants, qui incendient les villes et les villages abandonnés par les insurgés. Il est vrai que les soldats commettent le plus souvent ces cruautés malgré l'ordre de leurs supérieurs, impuissants à les contenir, aussi le mécontentement des officiers a-t-il beaucoup augmenté. Bontemps a demandé sa démission; le général Szachrowski a essayé de suivre son exemple, mais il s'y est pris maladroitement, il était trop pressé; il a déclaré au grand-duc qu'il ne pouvait se charger de commander des troupes qui ne savent que piller. Le grand duc l'a mis à la porte. Tous ceux qui dans l'armée russe ont quelques sentiments d'humanité sont au désespoir d'être les champions du meurtre et de l'incendie.

Un négociant, venant du palatinat de Lublin, se trouvait dans la diligence en compagnie de dames et d'un officier russe ivre, qui tira de sa poche un revolver et se mit à viser ses compagnons de route, les femmes aussi bien que les hommes. Le négociant eut la présence d'esprit de jeter l'arme à terre en appliquant sur le bras du Russe un coup de poing. L'officier se rendormit. Arrivé à la station, il se mit à faire du bruit en criant qu'on l'avait volé. Heureusement il y avait à la station un officier, Polonais d'origine, qui, en apprenant ce qui s'était passé, se hâta de saisir le revolver et d'emmener avec lui l'officier ivre.

Le général Nazimoff a ordonné aux popes de faire signer à leurs ouailles une adresse de fidélité au czar, sous peine de perdre leur place.

A Doikiew, près de Brzesc, dans le gouvernement de Grodno, les soldats russes ont massacré le propriétaire Sniorko et quatorze de ses serviteurs et servantes. Ils ont pillé et saccagé le domaine, puis ont mis le feu aux granges et à la distillerie d'eau de vie.

A Wrolewskie Miasto, les soldats russes ont brûlé vifs 30 insurgés. Ils les avaient surpris, fatigués par de longues marches, et séparés du corps principal.

Les agents russes répandent la nouvelle que l'on veut faire une nouvelle conscription, pour obvier à l'injonction donnée par le gouvernement national polonais de ne quitter la ville que sur un ordre précis.

On répand parmi les paysans des livrets, imprimés en grand caractère comme les livres de prières, où on les engage à montrer leur dévoûment à leur roi (c'est-à-dire au czar), en massacrant les propriétaires. C'est l'armée russe qui compose ces brochures.—*Ch. Ostrowski.*

## Le Mexique dans le Toulumne.

Partout où les Mexicains sont réunis au nombre d'une douzaine, on est sûr de voir apparaître les mœurs du Mexique, c'est-à-dire le jeu, la prostitution, le vol et l'assassinat.

Or, ils sont environ cinquante sur les rives du Stanislas et du Toulumne; aussi on se croirait là en plein Mexique. Ils sont organisés en bandes et ils parcourent le pays, dépouillant ceux qu'ils croient plus faibles qu'eux.

Les Chinois, spécialement, sont le but de leurs opérations. Il y a quelque temps, tous ceux du Stanislaus River, entre Reynold's Ferry et Knigth's Ferry, au nombre de plusieurs centaines, ont été dépouillés. Les Mexicains ont volé en cette circonstance environ 2000 dollars. Puis c'a été le tour des mineurs chinois du Toulumne. Ceux-ci, démoralisés, ont quitté leurs claims de rivières.

Les déprédations commises par ces bandes de Mexicains sont tellement graves et audacieuses qu'elles demandent de la part des autorités une prompte répression. C'est probablement par quelques-uns de cette troupe de forcenés qu'un malheureux Français a été assassiné il y a quelque temps, dans son store, près de Knight's Ferry.

—On écrit de la Haye, le 27 mars:

"Quelques jeunes gens de la société et du corps diplomatique de la Haye, auxquels avait bien voulu se joindre le prince d'Orange, s'étaient réunis pour donner, le 26 de ce mois, un bal que le roi, la reine, le prince Henri, le prince Frédéric et la princesse Marie sa fille, avaient daigné honorer de leur présence. Vers minuit, au moment où l'on venait de prendre place au souper, la flamme d'une bougie se communiqua à une tenture de gaze qui tapissait entièrement la salle de danse, et les quatre murs et le plafond se trouvèrent en un instant tout en feu. La reine, avec une grande présence d'esprit, éleva aussitôt la voix pour recommander le calme et le silence, et, grâce à ce conseil salutaire, chacun put sortir sain et sauf sans qu'on ait eu à déplorer que des dégâts matériels. Le roi et les princes sont restés sur le lieu du désastre jusqu'à la fin de l'incendie, qui a complètement dévoré l'intérieur et l'ameublement des trois salles où se passait la fête."

—La crinoline a parfois du bon. "Tout récemment, écrit-on de la Suze (Sarthe), une jeune fille de dix-huit ans, l'esprit troublé par de vives contrariétés, [illegible] dans la Sarthe, au-dessous du pont de la Suze. [illegible] retirer saine et sauve.

## FEUILLETON.

### JEAN DIABLE

PAR PAUL FÉVAL.

XI.

LES CHEVALIERS DE LA DÉLIVRANCE.

La maison de Madeleine Surrisy était le but où tendaient, partis de points bien divers, les mystérieux voyageurs qui cette nuit avaient sillonné les campagnes voisines. Ils étaient arrivés tous séparément et tous à cheval, excepté un vieillard portant la soutanelle des prêtres romains, dont la voiture s'était arrêtée non loin du poteau de la Croix-Moraine, sur le chemin de Paris à l'Ile-d'Adam, et qui avait fait le reste de la route en chaise à porteurs.

A part ce vieillard, tous les cavaliers avaient le costume bourgeois sous un ample manteau.

Onze heures de nuit sonnaient au petit clocher de Miremont, quand le premier cavalier arriva au pont du moulin. Il avait son itinéraire tracé jusqu'à cet endroit sans doute, et non pas au-delà, car il arrêta son cheval à une centaine de pas du déversoir et juste en face du bouquet de saules où le comte Henri avait abordé, la veille, avec Jeanne évanouie dans ses bras. Le cavalier, sans mettre pied à terre, prononça à haute voix ces deux mots:

—*A l'avantage!*

Une ombre se dressa aux côtés de son cheval. L'ombre avait le costume des paysans de la contrée, mais sous son chapeau rabattu, on voyait les coins d'une paire de moustaches longues et touffues.

—*Que cherchez vous, bon cousin?* demanda-t-il?

—*Je cherche le chemin de la fontaine.*

Le paysan tendit sa main que le voyageur toucha. Le contact dura plus longtemps qu'une poignée de main ordinaire. Quand les signaux prescrits furent échangés, le paysan recula d'un pas et fit le salut militaire.

—Mon général, dit-il à voix basse, je n'avais pas besoin de toutes ces simagrées-là pour vous reconnaître. Je suis le sergent major Foucaut, et je servais dans votre brigade à Wagram.

—Il y faisait chaud, camarade, répondit le cavalier.

Puis il ajouta en lui donnant sa main de nouveau:

—Sergent Foucaut, la vieille armée n'est pas morte et le bon temps reviendra.... En avant, marche!

Le paysan obéit et prit au pas accéléré la route du Prieuré, qu'il dépassa. A quelque distance de la lisière du bois, il dit à son tour en s'arrêtant:

—*A l'avantage!*

Une voix répondit derrière les sureaux:

—*Il n'y a pas de loups dans la forêt.*

Puis la même voix ajouta:

—*Bon cousin, que venez vous chercher à la fontaine?*

Le paysan avait passé derrière le cavalier qui répliqua en italien, car la plupart de ces formules venaient d'Italie:

—*Fede, speranza e carita* (la foi, l'espérance et la charité)

—*Entrez* dit la voix, *c'est ici la fontaine.*

Le cavalier mit pied à terre. Deux hommes prirent son cheval, tandis qu'un troisième le conduisait vers la maison par la main.

Devant la porte de la maison était ce personnage armé dont nous avons parlé. Le cavalier et lui se touchèrent les mains, puis le gardien de la porte présenta aux rayons de la lune une moitié de carte à jouer capricieusement découpée. Dans les dentelures de celle-ci, le cavalier plaça une autre moitié de carte, et le tout forma un as de cœur complet.

Le garde se découvrit et passa le seuil le premier.

—Général, dit-il, soyez le bienvenu dans la maison de ma mère.

—Ah! ah! s'écria le cavalier dont la lampe éclairait maintenant le visage martial et fier, le lieutenant Surrisy!

Il jeta ses deux bras autour du cou de Robert et ajouta:

—Jeune homme et vieux soldat!

Les yeux de Robert se remplirent de larmes.

Au dehors, on entendit

—A l'avantage!

Puis la réponse:

—Il n'y a pas de loups dans la forêt.

C'était un nouvel arrivant, un autre *bon cousin*, puisque tel fut le titre que les chevaliers de la Délivrance se donnèrent dans toute l'Europe. Plus tard, les efforts du carbonarisme italien et les ventes françaises de la charbonnerie devaient rendre cette dénomination historique.

Il y eut un changement dans la réception des derniers venus. Le cavalier que le sergent Foucaut et Robert appelaient général prit l'office d'examinateur, ce fut lui qui remplit désormais la cérémonie de la confrontation des cartes.

La maison de la veuve Surrisy était étroite à l'intérieur, comme son humble aspect l'annonçait du dehors. L'ameublement y restait tel quel, et aucun préparatif n'avait été fait pour rehausser la solennité de cette réunion. L'assemblée se tenait dans la salle basse, qui était à la fois la cuisine, le réfectoire et la chambre à coucher de la veuve.

Les assistants avaient pour sièges les deux bancs qui accompagnaient la table longue. Un restant de tisons se consumait dans l'âtre noir et profond, l'alcove étageait ses deux rangs de lits drapés de serge; le pain était sur la planche et la pauvre faïence derrière les barreaux du dressoir. Une pendule à poids grondait dans sa cage de cerisier brillant.

Quand cette pendule sonna minuit, ils étaient neuf autour de la table: trois têtes blanches, quatre hommes dans la force de l'âge et deux jeunes gens. Sur les neuf, cinq avaient cette tournure militaire que le costume civil exagère quand il veut la déguiser: trois étaient des bourgeois: il y avait un seul ecclésiastique. Parmi les cinq militaires, on comptait deux vieillards et trois hommes d'âge viril. Les deux jeunes gens appartenaient tous deux à l'autre catégorie.

Le doyen d'âge semblait être le prêtre. Des cheveux blancs rares et longs encadraient la pâleur de ses joues amaigries. Sur sa soutanelle noire et toute simple était passé le cordon rouge des grands-croix de la Légion d'honneur.

Les autres n'avaient rien dans leurs habits qui pût les distinguer, mais cinq d'entre eux portaient en évidence, comme le prêtre, deux des cordons de grand officier et trois des rubans de commandeur. A la rigueur, il n'eut pas été besoin de ces signes pour dire que, dans cette pauvre cabane, il y avait une assemblée de hauts personnages réunis dans un but solennel. Autour de cette table grossière, les visages parlaient, tous calmes et graves, quelques-uns sévères, quelques-uns ardents, mais animés d'un enthousiasme contenu, mais profond, quelques autres, portant le sceau de cette résignation au devoir, sentiment plus solide, plus indomptable, plus redoutable surtout que l'élan des vulgaires vaillances.

Tout le monde, en France, tout le monde partout faudra-t-il dire, pour être juste, a le courage du soldat, partout aussi, et même en France, l'autre courage est rare.

Il y avait là quatre généraux, dont l'un avait commandé en chef les armées, gouverné en qualité de ministre et mérité un titre ducal, un amiral, un secrétaire d'Etat, un sénateur, deux princes et un archevêque.

L'archevêque seul était un étranger.

Ce fut lui pourtant qui parla le premier, ouvrant la séance et faisant office de président.

—Messeigneurs, dit-il avec un accent italien très prononcé, veuillez être debout pendant que je vais prier le Très-Haut qu'il fasse descendre son Esprit saint au milieu de notre assemblée.

Tous se levèrent, et le prêtre récita le *Veni, sancte Spiritus.*

—Messeigneurs, reprit-il en se rasseyant, après avoir fait le signe de la croix, plusieurs d'entre nous étaient, avant ce soir, inconnus les uns aux autres, par le visage du moins, car tous, excepté moi, possèdent la renommée que le jugement de la postérité change en gloire. Pour la première fois, en ce pays de France que Napoléon empereur mit avec l'aide de Dieu à la tête des nations de l'Europe et du monde, nous réunissons le conseil suprême de la Délivrance.

"Nous pourrions, et cela suffirait, tenir nos pouvoirs de notre patriotisme et de notre conscience, mais ils nous viennent de plus haut encore. Sur la porte de notre maison est inscrite la devise divine, catéchisme entier en trois paroles: *Foi, espérance, charité.* A tous ceux qui viendront puiser l'eau de notre fontaine symbolique, nous pouvons dire: Que la paix soit avec vous, car notre œuvre n'est point la guerre, et nous n'empiétons pas sur les desseins de Dieu!

"Sans préjudice des projets personnels de chacun de nous, le conseil suprême est réuni dans le but unique et défini étroitement d'arriver à la délivrance d'un illustre captif dont les chaînes odieuses sont une insulte à la religion, à la civilisation et au droit des gens. Briser les fers de l'empereur et mettre fin à de lâches tortures, tel est le problème à résoudre. Nous n'avons à traiter aucune autre question. A Napoléon seul il appartiendra de choisir ultérieurement, dans sa liberté, la route qui doit le conduire à ses destinées."

Une silencieuse approbation suivit ces paroles.

Le général B...., qui, plus tard, devait trouver la mort en franchissant les bornes de ce pacifique programme, demanda:

—Qui nous convoque?

—L'empereur, répondit le prêtre.

Et le général duc de *** ajouta:

—L'Angleterre, Hudson-Lowe, la France, la honte de nos ennemis et l'honneur de notre patrie!

—Par quelle voie s'est manifesté l'appel de l'empereur? interrogea le sénateur comte de***.

Le cri des bons cousins de la forêt se fit entendre au dehors. Cette fois il était prononcé par une voix de femme. La plupart des membres de l'assemblée prêtèrent l'oreille avec étonnement. Seul, le prêtre ne parut point surpris.

—Messeigneurs, dit-il, le bras de Dieu est assez long pour atteindre cet écueil perdu dans l'immensité des mers. La haine de l'Anglais a creusé autour de la prison où souffre l'auguste martyr un fossé prodigieux, large comme la moitié de la terre et profond comme l'enfer; mais l'arche aussi était perdue au milieu de l'incommensurable solitude des eaux; cependant la colombe alla et revint, apportant le message d'espérance...... Chacun de vous connaît de nom et chérit le noble chirurgien irlandais qui fut le premier consolateur du géant tombé à bord du *Bellérophon*......

—O'Meara! s'écria-t-on; Barry-Edouard O'Meara!....

Cinq coups espacés d'une façon particulière furent frappés à la porte. Le prêtre se leva, fit le tour de la table et se tint debout au devant du seuil.

—Que venez-vous chercher à la fontaine? demanda-t-il au travers de l'huis.

—*Fede speranza e carita!* fut-il répondu.

Le prêtre ouvrit la porte, disant:

—Entrez, c'est ici la fontaine.

Une femme voilée parut sur le seuil. Le prêtre lui toucha la main et lui présenta une moitié de carte que l'inconnue compléta. Puis il dit:

—Au nom de celui qui voit le fond de nos cœurs, Françoise O'Meara, soyez la bienvenue!

Un murmure courut autour de la table, et tous les assistants quittèrent leurs sièges. L'étrangère vint jusqu'au milieu de la chambre, où le prêtre la conduisit par la main.

—Tous les visages ici sont découverts, lui dit-il.

L'étrangère rejeta son voile en arrière. C'était une jeune fille que l'émotion faisait très pâle, mais dont chacun dut admirer la noble beauté. Elle resta un instant silencieuse, regardant tour à tour avec respect chacun de ceux qui l'entouraient. Personne parmi eux n'aurait su mettre sur ce front pur et charmant les noms que nous avons prononcés déjà bien souvent: Sarah O'Neil ou lady Frances Elphinstone, et qui, pas plus peut être que celui de Françoise O'Meara, n'appartenaient à la belle Irlandaise. Elle tira de son sein une longue lettre qu'elle déplia en disant:

—Ranimez le feu.

Le général B.... rapprocha les tisons et se mit à genoux pour souffler la braise à demi éteinte. Lady Frances tendit la lettre ouverte au prêtre et ajouta:

—La correspondance de mon frère est visitée sévèrement. Sir Hudson Lowe ne laisserait pas passer un mot qui eût trait à l'empereur. En outre, les lettres m'arrivent décachetées et maculées, après avoir passé par cent mains. Cela ne suffit pas encore au gouvernement de la libre Angleterre.... Pour venir jusqu'ici, j'ai dû fuir comme une criminelle; le nom de mon frère m'arrêtait à chaque pas, et attirait autour de moi des essaims de surveillans. Je suis en France sous un faux nom, messieurs.

Le général B....se releva. Les tisons flambaient.

Lady Frances tira de sa poche un flacon rempli d'une liqueur incolore.

—Sous les paroles insignifiantes de ces quatre longues pages, reprit elle, il y a un cri d'agonie. Versez quelques gouttes de ceci au centre de la première page, monseigneur, et faites sécher ensuite à la flamme.

Le prêtre obéit et sa main tremblait. Quand il eut mouillé le papier, il l'approcha du feu et se pencha avidement pour guetter l'accomplissement du miracle.

A peine la feuille humide commença-t-elle à s'échauffer en dégageant une subtile odeur de préparation chimique qu'au travers de l'écriture fine du dessus quelques mots tracés apparurent, rouge vif sous l'encre noire.

—L'écriture de l'empereur! murmura le prêtre d'une voix étouffée.

Il mit la main sur sa poitrine haletante.

Tout le monde était debout, et vous eussiez entendu un enfant respirer parmi le silence solennel.

—Il n'y a que trois mots, reprit le vieillard qui défaillait.

Il récita lentement plutôt qu'il ne lut, car ses yeux étaient aveuglés par les larmes:

"ILS ME TUENT!".

Puis il porta le papier à ses lèvres.

Puis encore le papier passa de main en main, et chaque bouche le baisa religieusement, tandis que chaque paupière y laissait tomber une larme.

L'écriture allait cependant s'effaçant, et quand la lettre revint à lady Frances, les trois mots tracés par l'empereur avaient complètement disparu.

Un silence profond régnait dans la chambre basse de Madeleine Surrisy. L'Europe entière avait alors connaissance des traitements iniques que l'Angleterre infligeait à l'ennemi vaincu qu'elle avait appelé à elle comme un hôte pour l'assassiner lentement à coups d'épingles dans les misères d'une prison déloyale. Malgré les précautions du geôlier sur qui pèse une si déplorable gloire, on recevait des lettres de Longwood, et la correspondance des officiers anglais eux-mêmes était pleine de tristes révélations. Le féroce traitement infligé au comte de Las-Cases pour quelques plaintes mesurées soulevait tous les cœurs, et la barbarie même des vainqueurs faisait naître l'unanimité des compassions autour de cette grandeur déchue.

—Qu'allons nous faire, messieurs? demanda le premier général B...., les poings fermés et les dents serrées

—A supposer que nous eussions des soldats, répondit le sénateur comte*** avec découragement, il faudrait leur donner des ailes.

—Ayons seulement des soldats! reprit B.... brusquement, jetons bas celui ci, proclamons celui là en disant qu'il s'est échappé de son rocher et qu'il fait voile pour l'Europe. Ce qui est faux aujourd'hui sera vrai demain, et c'est avec la flotte de la France que nous irons chercher Napoléon à Sainte-Hélène!

*A continuer.*

## LISTE MARITIME.

**Port de la Nouvelle-Orléans.**

EXPÉDIÉ HIER

Steamship de la malle des E U Columbia Barton New York via Havane.

ARRIVÉS HIER

Steamboat Southerner, Hay, Baton Rouge
Steamboat Time and Tide, Gusson, Baton Rouge.
Steamboat Mauritie, Brown, Baton Rouge.
Goëlette Cora, de la Côte.
Goëlette Lize, Kinsey, New York.
Goëlette Lutine, de la Côte.

Pour les exportations et les importations voir la partie anglaise.

Décédé hier soir, à 9 heures, PIERRE HUBERT GERARD, à l'âge de 14 ans. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu cette après midi, à 4 heures. Son corps est exposé rue de l'Esplanade No 360, entre Tonti et Miro. De la part de sa famille.


## PARFUMERIE FRANÇAISE

**Des Meilleurs Fabricants**

*Et garantie sous tous les rapports,*
*A vendre chez*
LION & ANDRÉE,
54 & 56, rue Royale, coin Bienville.

POMMADES ET HUILES POUR LES CHEVEUX.

Huile philocome, Société Hygiénique.
Huile tonique de Weber, contre la chute des cheveux.
Huile de quinine de Lejeune.
Eau pour faire pousser les cheveux.
Eau Lustrale de Guerlin pour les cheveux.
Eau Athénienne de Pineau pour les cheveux.

EAU DE TOILETTE.

Eau de Cologne de Pineaud, Violet, Piver, Lubin.
Eau de Lubin, Eau philocomique, Eau de Marie, Eau de Lavande Ambrée, Eau de Beauté, Vinaigre de Buby, vinaigre de la Société Hygiénique, vinaigre de Marie.
DENTIFRICES—Poudre du Dr Pierre au quinine et charbon.
Poudre de la Société Hygiénique.
Poudre de nacre de perle, Dr de charbon, Dr corail à la reine.
Poudre de Crozel, poudre de Manglas, Dr de cadela.
Opiat—Eau du Dr Pierre, eau de Pineau, &c.
Eau dentifrice de Botot, de Marie et de Fallippe. ELIXIR odontalgique de Pelletier.

POUDRES POUR LA PEAU.

Poudre de riz de Lubin, dito de la Socié é Hygiénique.
Do de Lefevre blanc et rose.
Do fleur de riz de Pineau.
Blanc de neige de Fer ri, dito de Mailly.
Chalk Meal rose et blanche.
Blanc liquide pour blanchir la peau.
Blanc de Fin aud, dito de Lubin, dito de Ladvocat.
Do de cygne, dito Lavalière, dito Chaussaua—&c.
Teinture pour les cheveux et la barbe
Fard de Berger Carmasome de Verrerx & William.
Fard liquide, dito au pot.
Lait végétal au bouton de rose.
Eau sans pareille pour adoucir la peau.
Blanc de perle, rouge de théâtre, vinaigre rouge.

COLD CREAM DE PINEAUD.

Blanc de lys, pommade de concombres.
Crème de rose, Société Hygiénique.
Crème froide aux fraises, pommade pour les lèvres.

SAVONS SUPERFINS

De Pineau, Chenneau, Piver, Violet, Thridace, société hygiénique avec et sans odeurs, suc de laitue &c.

Do véritable pour la barbe.
Crème ambroisiale de Guerlin.
Do suc de laitue, du Pineau.
Do aux amandes amères.
Poudre de savons, cire Hongroise, pour moustaches.

COSMETIQUES

de Lubin, Pineaud, &c. Bandoline pour lisser les cheveux.

Véritable teinture d'arnica, suisse.
Injection Briand.
Toutes ces marchandises sont garanties et à vendre chez LION & ANDRÉE, 54, et 56, rue Royale
1 mai

## CHEMISES ET ARTICLES POUR HOMMES.

**LION & ANDREE,**

VIENNENT de recevoir un nouvel assortiment de chemises toile, do toile et coton, gilets et caleçons laine & coton, caleçons toile, chaussettes françaises et anglaises, cravattes noires et nouveautés, parfumeries pour hommes et pour femmes, brosses à tête, à barbe et à habits, de toutes descriptions, mouchoirs, cannes, gants fil, do soie, bretelles.

ARTICLES POUR DAMES.

Lacet, alpaka de toutes couleurs pour garnitures de robes, velours noir et couleurs de toutes largeurs, corsets, mitaines, gants fil, do soie, demi parapluies (en tous cas).

Un magnifique assortiment d'ombrelles à vendre à des prix extrêmement réduits.

Peignes à chignon, do démêloir, do fin en écaille, &c.

Bijouterie en or et pour deuil.
Dentelles Cambrai pour mantelets &c.
Franges noires et couleurs. do. &c.
Chez LION & ANDRÉE, 54 et 56 rue Royale.

HUILE COLZA

Pour l'usage des lampes modérateur.
do do Carcelles.
A vendre chez LION & ANDRÉE, 54 et 56 rue Royale
1er mai—15 f—3 p s

INSTITUTION.

M. G. H. GORDON a transporté son Institution des Champs Elysées à la rue de l'Esplanade, coin Bourgogne ou Craps, dans l'édifice conu autrefois sous le nom de "Orleans High school" et plus tard sous celui de "College of New Orleans". Ce bâtiment est admirablement divisé en salles pour les différentes classes, et les salles ont été complètement restaurées. Le chemin de fer se trouve à la porte de l'Institution et permet aux élèves d'y venir de toutes les parties de la ville.
1er mai—6f

CHANGE

CHANGE sur New York, en sommes au gré des acheteurs, à vendre par Wm J. REID, rue des Magasins, No 33
1 mai—3

ETOFFE EN PITRE.

50 balles étoffe en pitre, pour sacs, en magasin et à vendre par Wm J. REID, rue des Magasins No 33
1 mai—3

Coutellerie ! Coutellerie !

A VENDRE par le soussigné un lot assorti de couteaux de poche, à des prix très réduits.
W. E. READ, Agent, 21 rue des Magasins.
1er mai—6f

T. BAILLY BLANCHARD Jr,
SUCCESSEUR DE
A. CARRIÈRE,

OFFRE à vendre l'assortiment suivant—
150 barriques vin rouge, let ors St-Emilion.
150 do do St-Estèphe, pour familles.
1500 caisses vins de Nartigue et Signordan de Bordeaux, tels que: Chat. Bernone, Pape Clément, Royer Canon, Larose, Chat. Lanessan, Chat. Léoville, Ducmifail-Margaux.
100 caisses vins de Barton & Guestier de Bordeaux, tels que: St-Julien, Batailley Pauillac.
100 caisses vin rouge Léoville Médoc.
100 paniers champagne S. & M. Perrier
100 caisses vins blancs Nartigue & Signordan, Sauternes & Guestier, Sauternes et Haut Sauternes.
75 caisses vins de Bourgogne de J. Lanesaure & Co, tels que: Beaune, Volnay, Pommard, St-Georges, Nuits, Romanée et Richebourg.
20 quarts pipes cognac V. Leroque 1836, Godard, Baynal & Aluese 1838
15 quarts pipes vins Xerès et Madère.
20 quarts pipes vins Oporto et Burgundy Port.
10 barils vieux Bourbon whisky supérieur.
34,000 cigares de la Havane, tels que: Rosbes, Milan, Londres, Flor, Prensados de A. Vigo.
T. BAILLY BLANCHARD Jr, 37, VIEILLE-LEVÉE.
15mai—1m


## ATTENTION.

Les personnes qui tiennent maison et les administrateurs de biens et bieux à l'huile trouveront leur intérêt à assister à la vente de meubles, pianos et tableaux à l'huile annoncée pour aujourd'hui, par M. D. E. Morphy, encanteur.

## Liste des lettres Françaises

RESTANT AU BUREAU DE LA POSTE LE 1er MAI 1863.

Les personnes réclamant des lettres sont priées de faire savoir si elles sont annoncées.

**A**

Astarita, Antonio; Ayrand, E; Abadie, Jean Marie boucher; Armand, A; Armant, Victoire—2; Amat, Juan; Arnud, F pour Lazat; Alibert, Louise; Anselme, Marie Mlle; Arnat, F Capt—2; Alfred, Julie Mme; Albear, Foo; Ader, Jean Marie; Anguera, Joe M; Aubert, Nicolas; Angelli, Joe Marius; Andibert, M—4.

**B**

Blanc, Jules; Bustin, James; Barthe, L; Bonnegara, pr Quenelle Mme; Bas dales, Amoroso; Bague y Forreno; Berthe M; Balot, Oscar; Beyt, François; Blanchine, L A Dr; Buland, Andre—2; Bitaud, Joséphine; Bienvenu, A E—3; Briant Geo F—2; Blanc, Joe Adrien; Bolmars, Fois; Botto, Qd Benedict Jos; Borde, Dr; Bordenave, Jean; Bonnin, Placide; Bonadore, O S Vve; B saut, A; Bouvette, Bertelemi; Bouligny, de, Marseille; Borge, Frank; Boisseau, Marie; Bosquet, L Mme marchand ferrant; Bonnet, J A R; Bodet, Laurent; Bonnecarrere, Gabriel; Bordes, Cadet; Bouchon, Romain; Bucs, Vincente; Bulsson, M; Brugalère, A C.

**C**

Chauveau, M. A. Mme; Caumont, J. Mme; Catrilon, Giovanni; Carrière, Venus; Clair, Mme; Casal, Vincenso; Claiborne, Louise Mme; Carrè, Bernard; Carrateiro, Antonio 2; Charest M M Mme; [illegible]; Carrère, Michel, soldat; Cassard, A. aset; Capdeville, F. A.; Catalogne Valentin; Cabrera, Mme; Conovaro, Bernardo; Capelet, Lucien; Caillier, A.; Clay, B.; Catalogue; Chauvet, Auguste; Cristofre, Jeanne; Chevalier, Adèle; Chetelier, Pierre A.; Colaprile, Henry; Coilo, Camille 2; Cotton, Joseph 2; Crous, Nicolas; Courtade, Joseph; Cougot, F.; Castellanos, J. A.; Coudert, J. B.; Coriguon, G.; Colombes, Dominique; Coup, Mme; Costello, Annie; Costa, Mr, ou à son agent 3; Curry Auguste 1; Cruset, Mme; Cuneo, Madeleine; Cuvellier, Eugène; Casals, Catharine.

**D**

Darrodes, Marcel; Danet, Dque; Dabat, Basile; Dassoul, Andre—2; Davison, Louise Mme; Dastas, Jean Pierre; Darmental, Auguste; Daix, Mme; David, Victor; Debuleau, J H; De Anchastegui, Carlos; De Gruy, François; Delachaise, Philippe; De Lucca, Pasquo; De Morbale E. Mrs; De la F. B., Antonio; Debourreaux, M.; Delavigne, J C; De Kaur, Mlle; Debat, H F. Jugo; De la Vergne, Jean E; Devereux, Wm; Devet Pierre; Desaigne, Jno C—2; De Pass, Joseph; Daleuil, Felix; Defresse, Mr.; De Menaidès, Wilhelmine; De Forest, Cecilia; Depoors, Madame; Dodart, Mr; De Costa, Joseph; De la Rosa, Maria f; De Blasco, C R—2; Dieudonné, J A; Di Bagio, Luca; Dis, Jean; Dousse, Jules; Dommerich, Cosme; Dousis Michel; Duconib, Martino; Dupuy G—8; Duraud, E; Dufilho, Jean; Dubois, tailleur; Dubois, Antoine; Duboc, Jules Octave; Dupont George; Durke, Emile; Duplerris, Romain; Du an, Jean Marie.

**E**

Estrade, Louis; Eyme, Amélie Mlle; Eyme Louis, avocat.

**F**

Fouché, L N; Fomas, Mme; Flores, Juan; Fortin, M; Faurade J; Fernandez y Neira; Ferrand, Louise Adélaïde; Fernandes, Anthony; Fernandes F; Fortand A, Pedro; Fergiro, Lucy; Fiebier, Félix; Fils, Mme; Fise, Joseph.

**G**

Gauger, Mme; Garcia, Manuel Lopez; Garcias, Jean; Garreau, professeur; Gautereau, Veuve 2; Gautque, Martin; Gogu pein, M; Gayarré C A A; Gezet, Adèle; Gevant, C; Gregorio, Michel; Genessial, Aristide; Gueveira, Pedro; Gibbons, Mme; Gasel, Joseph; Grimaldi, G B; Gomeau, César; Gomez, Raphael; Guenuguer, Martin; Guerin, P; Guion Antoine, maçon; Guerin aux, Jean; Guerard, Léopold; Guenbourg, Claude; Guesinger, F C.

**H**

Harté, Jean; Hatnin, Nicolas; Hernan, Charles; Harry Felix; Henriques, chez Jennins; Hernandez J Mme; Hoonses, John C 2; Horta, Antonio; Hunt, C; Host, César; Hunalt, Jules.

**J**

Janco, Cyp; Jacques, Ernest; Jauquin, tailleur; Jean, Dominique; Jarserillo, Salvatore; Jung, Pierre; Jugo [illegible], Di Sande; Julie, Mlle, rue d'Amour.

**L**

Larragne, Joseph—2; Lambon, Henri; Lamot, Mathieu; Lanata, Domenico; Lag y & Lecanu—3; Laugue, Marie; Latier, Bernard; Latorre Alvarez; Lamie Léon; Lateau, Clément; Lavasseur, A, conseiller; Lefèvre, A; Lerose, Raymond; Larousselini, C; Lafayette, Marie; Landre, A; Laury Baudon Vve; Laba, Jean; Lambert Numa Dr; Lay [illegible], Mr; Lacabanne, François; Laudan, Mme; Le Gendre, Auguste; Lenaut, capitaine; Lecanu, N—1; Léon, Théodore—3 pour Newell; Léon A—4; Levêque, Carlos; Legendre, Stephan; Lespès, Thyène; Lewans, Francisco; Leone, Giuseppe et Giovanni; LeRoy, Louis C; Lucas, A Desroches; [illegible]; Lancelot, Henriette; Lussier, Emanuel; Lugnot, Jean.

**M**

Marc, Bernard; Marx Levy Jonas; Marque ce, A; Marquez y Genes Anto; Marès, Paul; Masieh, Pietro; Masurana, Marco; Mattei, Pierre; Maggioni, Octave; Malvern Mme; Maillard, contre maître; Massacivich, L; Marcade, Joachim; Mandeville, G H; Marott, charpentier; Martin, Auguste; Mendes, Ferdinand; Mercier, Dr—2; M dant h Antonio; Messina, Giovanni; Marcader, Bruno; Martin, Louis; Mollieur, Eugène; Miliadon, Sta; Minot, Louis; Millet, Jean Vve Marie; Millandon B Laurent; Martinez, Giuseppe; Millet, Françoise; Michaux, Frank; Missonnet, Mme; Moulter, à Mme; Moio, Mr; Monnot, François; Molinero, Gomez Raphael; Monlau, Jean; Mouton, Jean; Mugnerot, Jean; Mujo, Antonio; Muller, charpentier.

**N**

Nasardis, Luca; Nadaud, Caroline; Nonasco, A F; Navarre, B V—pour [illegible]; Nunez de Zuloago.

**O**

Oriona, Anthony; Olivier, Eloi.

**P**

Paulina, Mlle; Pascale, Guiseppe; Pambrau, Jean Bap; Pellegrin, Mr; Piuac, Ed; Piguet, Hippolite; Pino, Auguste; Poreveaux, Vidal; Perrez A b it; Pous, y Jacunda Pedro; Pous, y Olives Negout; Potter, Louis 3; Pouch, M G; Pardoni, Arsenio; Parra, Juan J; Perrot, Charles; Pettipain, F H; Perret, F 2; Pigaud, Giovanni 2; Pinto, Augustin 2; Poupon, Antho; Pereyro, Francisco; Proussou, Pierre; Potson, Vve Marie; Post, L; Puyoulet, Antoine.

**Q**

Queres ou, Emma Mlle.

**R**

Radovich, Giovanni; Rottuoli, G; Revillon, Joseph E; Ribes, Emile; Rollin, Lucien; Rosaset, Dr; Roy, Nicolas; Robichaux, J Lt; Roques, Mathieu; Rouvier, capt 6; Roge, Nicolas; Ruttié, Charles; Rais, Auguste; Retirie, alt Paget; Rivière, J; Rizzardie Gio Ba; Roucé, médecin; Robert, J N; Robert, A Mme 2; Rodrigues Charles; Royber, Pierre; Rouchard, Victoria; Roumage, Victor.

**S**

Sabolier, Maximilien; Sausale, Berhard; Sanchez del Comercio; Saibs, capitaine; Sauvé, P pour Mrs Rhett; Sampe [illegible], Etienne; St Clair, Thomasson; Salvo, Vincenzo; Sacerdote, M D; S Amat Antoinette Mlle; Sanchez Evelina; Sanchez, Manuel; Seguéis, Alexandre; Sehini, Charles; Sigilch, Michelle; Segond, P D pr De St Vignes; Sebastien, Judge; Seard, Louis; Saiff, Ed, veuve; Stites Christoval; Soley y Butord, café; Sonial, Edmond; Sorbé, Pierre; Soniat, Edmond; Solf'r, François; Sourdés & Chassaigne; Socias, Juan; Snooden, Mary Mlle; Suarez, Manuel.

**T**

Thevenet, John; Turand, Antoine; Tavella, Joseph; Train, H avocat; Trasforest André Paul; Tevenat, Joseph; Tesson, A Médée; Tete, Henry; Théard Rud, L; Trépagnier, Franca Mlle; Terrebonne, D. D.; Tissot, avocat 2; Tricou, M. T; Trezy & Co; Thomas Louis, Ch; Todero Lorenzo; Torro, Pablo; Toulandon, Jean; Torres José Maria.

**V**

Vallat, Sophie; Varjoli, Agostine; Valentino, Guiseppe; Valeton, Oscar; Verret, A H; Verona, Filippo; Verdelia, Theresa; Vidal L J; Vionnet, Raymond; Visome, J G; Victor, Leon Thomas; Visson, Alfa; Voisin, A D; Vuoco, Joaquin; Vuillemot, Joséphine.

**Z**

Zar, Antonio y Giovani; Zey, Sum Feliz.

**Initiales**

Vapor de Guerra Goleta Una de Torino (illisible); Santa Lucia VI.

JOHN M. G. PARKER,
Maître de Poste agissant.

## AVIS.

LE Percepteur du REVENU INTÉRIEUR ayant donné avis officiel que les taxes seront perçues à partir de cette date—

Les déposants sont prévenus que tous les chèques de plus de VINGT piastres doivent porter un timbre de taxe de deux cents, lorsqu'on les présente pour paiement et que la personne qui se sert d'un timbre ou l'appose doit écrire dessus ses initiales et la date du jour qu'elle s'en sert.

Nelle-Orléans, 23 avril 1863

L. BERNARD, Caissier de la Banque de l'Etat de la Louisiane.
E. J. OUSSEAU, Caissier de la Banque des Citoyens.
GEO. A. FRERET, Caissier de la Banque de l'Union de la Louisiane.
AUG MONTREUIL, Caissier de la Banque de la Louisiane.
MORTIMER BELL, Caissier de la Banque de la Nouvelle-Orléans.
CH. JUMONVILLE, Caissier de la Banque du Canal.
G. GRUZAT, Caissier de la Banque des Artisans et des Marchands.
AM. FORTIER, Caissier de la Banque d'Amérique.
24av—6f


## Mme LA BLANCHE.

LECTEURS REMARQUEZ CECI!

CEUX qui croient que les clairvoyants peuvent décrire toutes les maladies auxquelles l'homme est sujet et prescrire les remèdes devraient se rappeler que tous leurs pouvoirs ne seraient d'aucune utilité sans les connaissances médicales profondes. Conséquemment ceux qui, sans la moindre connaissance, ont la témérité de traiter ne sont que des charlatans.

Mme La Blanche, à part sa clairvoyance bien connue, peut montrer son diplôme, pour les différentes branches de l'accouchement, de la chirurgie et pour toutes les maladies des femmes et des enfants. Elle est donc digne de la confiance et de l'appui des citoyens de la Nouvelle-Orléans. On peut la consulter tous les jours, de huit heures du matin à huit heures du soir.

Résidence, rue Bienville, entre Bourbon et Dauphine. Consultations en français et en anglais. Prix modérés pour les dames et les messieurs.

## LOUISIANA ACADEMY!

Institution dirigée par M. A. Ferrier
PENSIONNAT ET EXTERNAT

Pour les jeunes gens, Rue Hospital, No 134, entre Dauphine et Bourgogne.

Les prix varient de $4 à $10 selon le degré d'avancement des élèves.

Les personnes qui désirent des renseignements peuvent s'adresser à l'institution, rue Hôpital, No 134, entre Dauphine et Bourgogne.

## Grand Bal de souscription

Donné par la Société de Bienfaisance des Jeunes Gens
AU PROFIT DE LA CAISSE DES VEUVES ET DES ORPHELINS
*A la salle Maçonnique,*
VENDREDI, 1er MAI 1863.

—DIRECTEURS—

J Dubalbo, A Ivey, H Dreyfus, N T Ansemas,
W Raisforth, J Villeman, C McVey, E Robert,
J Kuntzman, L Ulm, F Shomacher, D Leonhard,
J Metzger, J Clerc, C F Faber, E Merlin,
J A Feuilloley.

Prix du billet—$2.

Les Messieurs désirant des invitations de dames sont priés de s'adresser à l'un des directeurs du bal, au No 15, rue Vieille-Levée, entre Conti et St-Louis, ou au No 32, rue d'Orléans.

Les Messieurs désirant souscrire pour le bal s'adresseront à un des directeurs.

Le comité d'invitation se réunira tous les mardis et jeudis soir.

Aucune carte d'entrée ne sera vendue le soir du bal.
16avril—sutmai

## GRAND CONCERT
### A LA STRAUSS,

DIMANCHE mercredi et samedi soir, 3 et 19 mai, au salon de M. GUTH, rue Conti, entre les rues Royale et Bourbon, sous la direction des artistes suivants:

Chef d'orchestre, M. F. Greuling; F. Eberhardt,
Solo violon, Sig Oliveira; F. Flemings,
A. Dan on t, J. Charlton,
L. Mayer, G. H.,
C. Dautcuict, G. M ntéri,
Sig Bestioul, F. Keckel.

Les choix de morceaux comprennent de Grandes Ouvertures des Pots-Pourris, des Solos et les dernières compositions de Strauss, Gungl Lumbye, &c., &c.

Le Concert de dimanche commencera à 4 heures; ceux de mardi et de samedi à 7 heures.

Prix d'entrée.................... 25 cents.
30avril—6f

PLUS DE FIEVRES ET FRISSONS.—Martyrs de la fièvre intermittente, un mot: Vous êtes seuls responsables de vos souffrances! Il n'est pas pour que vous trembliez aujourd'hui et que vous trembliez depuis que LE CÉLÈBRE AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER [illegible] ... Servez-vous de L'AMER DE HOSTETTER pour chasser les frissons. C'est ce que l'expérience a démontré à des milliers de personnes—et elle vous le démontrera de même. Le quinine agit lentement, elle est désagréable à prendre elle est plus dangereuse que le mal lui-même et, dans bien des cas, elle ne produit aucun effet. L'AMER, au contraire, agit promptement, ne peut faire aucun mal, fortifie, prolonge l'existence. N'A JAMAIS FAILLI et NE FAILLIRA JAMAIS. Rejeter L'AMER de HOSTETTER dans un pays où règnent les fièvres intermittentes et rémittentes, c'est refuser le salut et appeler la maladie.

Agents pour la vente de l'Amer de Hostetter—
J. WRIGHT & Co, rue de Chartres, No 21,
E. J. HART & Co, rue Tchoupitoulas, Nos 77 et 79,
G. THEURER, au-dessous du marché français,
J. MORGAN HALL & Co, rue de la Commune, No 30
G. N. MORRISON & Co, rue des Magasins, No 12,
JOHN T MOORE & Co rue Poydras, Nos 7 et 9,
JOSEPH MAILLOT, rue Crossman, No 12.
SCOVIL & MEAD, rue de Chartres, No 111.
THOMPSON & BARNES, 23 et 25 rue Commune.
25avril—6

Que le découragement cesse d'être le malheur de la famille humaine. Vous demanderez peut être comment il faut s'y prendre pour empêcher L'ABATTEMENT le DÉSESPOIR, cette tendance de voir le côté noir des choses? C'est difficile. Les médecins et les remèdes n'y réussiront pas; les stimulants ordinaires du jour n'y réussiront pas; mais, avant d'abandonner tout espoir, essayez l'ELIXIR DE WRIGHT, qui vous rend la jeunesse et vous donne un nouveau sang. Vous qui languissez sur le bord de la tombe et avez en vous le désir de vous relever, puissiez-vous, même au dernier moment, avoir recours à l'Elixir.

A vendre par J. WRIGHT & Co., rue de Chartres, No 21
27 avril—99 1 mal

Pour New York, directement.

Départ, jeudi, 7 mai, à 8 heures A. M.

Le RELIEF, steamer de la malle des E. U., capitaine L. M. Barrow, venant d'être mis complètement en état, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, du côté de la rue St Joseph.
Pour fret ou passage, s'adresser à HENRY READ, rue du Canal, No 43
1 mai—7

Départ, VENDREDI, 1er mai, à 8 heures A. M.

Malle régulière des E. U., pour la Havane et New York.

Le magnifique steamer neuf COLUMBIA commandant D. B. Barton, partira pour NEW YORK, du pied de la rue St Joseph le 1er mai, et touchera à la HAVANE pour débarquer les passagers et les malles des E. U.

Pour fret ou passage, s'adresser à WM. J. REID rue des Magasins, No 33.

Toutes les lettres pour le Nord et qu'on a l'intention d'expédier par ce steamer, doivent passer par le bureau de poste.
21av—6f

Paquebot régulier pour Lafourche.

LE BATEAU A VAPEUR LAFOURCHE.

Ce nouveau bateau, qui a été construit expressément pour le commerce du Bayou Lafourche, partira LUNDI, 30 du courant, à 4 heures P. M., pour Donaldsonville, Napoléonville et tous les débarcadères intermédiaires sur la côte et sur le bayou. Il fera des voyages réguliers, deux fois la semaine.
Pour fret ou passage, s'adresser dans le bureau, RUE DES MAGASINS, No 86
25avril—

Départ, VENDREDI, 1er mai, à 5 heures P. M.

Pour la Côte, au-dessus de la ville—Pour Baton-Rouge, Bruld Landing, Plaquemine, Bayou Goula, Donaldsonville, Ascension, St Jacques, St Jean Baptiste et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur, UNION, capitaine J H Mure, partira VENDREDI, 1er mai, à 5 heures P. M., pour les débarcadères mentionnés plus haut. Pour fret, s'adresser à S. P. GRIFFIN, agent, No 17, rue Tchoupitoulas.
30 avril—les ven et mar

Pour Liverpool et le Havre.

Le navire CREOLA, en partance pour Liverpool et le Havre, prendra encore quatre passagers à la chambre. S'adresser immédiatement à PIAGGIO & VIOSCA, Nos 61 et 64, Vieille Levée.
28avril—

POUR MATAMOROS.

Le brick italien CATHERINE, fin voilier et de première classe, partira sous peu. Pour fret et passage, s'adresser à S. HERNANDEZ & Co, 175 Vieille Levée.
20 avril—

POUR MATAMORAS.

Le brick anglais de première classe HOPE, capitaine J. W. Simpson, ayant la majeure partie de son fret engagé, partira immédiatement. Pour balance de fret et passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord, au pied de la rue St. Pierre, Deuxième District, ou chez S. FLASSAN, 60 rue Vieille Levée.
30 avril—8

POUR TAMPICO.
Ligne régulière.

La goëlette, une voilière HENRY TRAVERS, capitaine Goodspeed, partira dans le plus bref délai, pour Tampico. Pour fret et passage, s'adresser à F. CLAVEL & Co, No 77 rue des Magasins.
15 avril—

POUR LE HAVRE.

Le beau navire français LA MANCHE, capitaine Brinche, fin voilier et de 1re classe partira sous peu.

Pour passage, ayant de beaux aménagements de 1re et de 2me classe, s'adresser au bureau de M. A. Calvé rue Ste-Anne, No 108, encoignure Dauphine, 2me District—et pour balance de fret, s'adresser à PIAGGIO & VIOSCA 61 & 64, Vieille-Levée
5avril—

POUR BORDEAUX.

Le beau trois mâts EXCHANGE, capitaine Cheny, ayant de superbes aménagements pour passagers, partira du 1er au 5 mai. S'adresser pour quelques tonneaux de fret et pour passage, à PAUL JUGE FILS, 39, rue de la Vieille Levée.

Le capitaine Eugène Woolonsham, avantageusement connu sur cette place et sur celle de Bordeaux sera spécialement chargé des passagers. 13 avril—au 30

POUR LE HAVRE.

Le magnifique trois-mâts STE-GENEVIEVE, capitaine Picard, ayant d'excellents aménagements pour passagers, partira le 5 mai prochain fixe.

S'adresser pour fret et passage au capitaine à son bord ou aux consignataires.
EUG. ROCHEREAU & CO, 16 & 18 rue St-Louis.
4avril—

## Grand assortiment de papiers ET D'ARTICLES DE BUREAUX,

*A LA PLUME DE BRONZE.*

Rue Bourbon, entre Bienville et Conti.

REÇU par steamers CREOLE et CONTINENTAL—
375 rames papiers d'écriture,
200 rames papiers à lettres,
250 do do d'emballage et à envelopper,
165,000 enveloppes de toutes sortes,
100 rames papiers pour journaux,
Ainsi qu'un assortiment complet des plus choisis de papiers à plat pour imprimeurs (tous formats et poids),
Papiers pour factures, cartes, papiers de couleurs et de fantaisie pour dames, &c,
Articles de bureaux et livres de comptes des plus variés,
Porte-monnaies et portefeuilles,
Le tout à vendre au plus bas prix possible, EN GROS ET EN DETAIL,
A la Plume de Bronze, FRANCIS BOUVAIN,
30 avril—15f Rue Bourbon, entre Bienville et Conti

A VENDRE

Au débarquement du navire français ALIKI, venant de Marseille, au poteau 21, en face du marché français,

Les marchandises suivantes:

VIN en barriques, de Bergasse,
Vin de Bordeaux en caisses, Carnac,
Vin de Porto, Frédéric Vallette,
" Madère, do do
" Sherry, do do
" Champagne, en 24 demi-bouteilles, Due de Bellegarde.
Vermouth Noilly,
Absinthe Edouard Pernod,
Huile en paniers de 12 bouteilles, James Piaguiol,
Huile en paniers de 24|2 bouteilles, do
Fromage de Gruyère suisse, en caisse de 1 fromage,
Fromage de Hollande, Tête de Maure,
Saucissons,
Amandes en coques,
Noix,
Raisins de Malaga, en demi et quart de caisse,
Anis, par chaîne de 20 têtes.
E. NAPIAS, 30 rue Vieille Levée.
30 avril—3f

VACCIN.

MME MAURY annonce à sa clientelle et au public en général qu'elle vaccinera à MIDI PRÉCIS les mercredis et samedis
Résidence, rue Bourbon No 214, entre Dumaine et St Philippe 23 avril—30f

## Demande de gardienne d'enfans.

ON demande à louer une jeune négresse de 14 à 15 ans, d'un bon caractère pour garder un enfant. S'adresser au No 119, rue Gravier, au premier ou 377, rue Esplanade près Touti. 30 avril—2

AVIS.

UNE dame désirant retourner en France consentirait, pour prix de son passage, à servir une famille en qualité de femme de chambre ou de bonne d'enfants. Elle offre les meilleures recommandations. S'adresser au No 97, rue St Philippe, entre Bourbon et Dauphine.
30avril—3f

## A vendre.

Une jolie propriété située sur la rue Mystérieuse, à quelques pas de la rue de l'Esplanade et près du Bayou St-Jean. S'adresser au No 37, Passage de la Bourse. 30avril—3stém

## Briques! Briques!

A VENDRE, 60 mille briques de Bayou. S'adresser rue St-Pierre, près de Chartres, en face de l'Arsenal, à la groserie de M. PETITJEAN. 26avril—2m

## Modes! Modes! Modes!

Mme LOUISE MALIVERT,
58........RUE ROYALE........58

DEVANT partir pour France dans la première quinzaine de mai, elle offre un assortiment pour la saison prochaine, ainsi qu'un reste de ses articles, [illegible] à partir de ce jour à DES PRIX TRÈS RÉDUITS.

[illegible] profiter de cette occasion pour remercier les dames de cette ville, qui l'ont honorée de leur confiance.
LOUISE MALIVERT, 58, rue Royale.
26avril—1M

## VENTES A L'ENCAN.

Meubles, Piano, Tableaux, &c.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, vendredi, 1er mai, à 10 heures, dans la maison du coin des rues 7e et Prytania, un magnifique assortiment de meubles en noyer noir, presque neufs, comprenant sofas, causeuses, chaises à bras et à bascules, tableaux extra-fins, piano, meubles de salle à manger et de chambre à coucher, tapis, nattes, meubles et batterie de cuisine, &c.
Conditions—Comptant. 28 avril

Clous, Clous, Clous.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, samedi 2 mai 1863, à 10 heures A. M. dans la rue des Magasins, No 47—
25 barillets clous de Boucaut.
Conditions, comptant. 30 avril

Excellente occasion pour ceux qui élèvent des animaux et pour les vachers. Vaches de race anglaise Durham.

*Vente pour cause de départ.*
PAR E. M. OULIGNY, encanteur.

Il sera vendu, lundi 4 et mardi 5 mai 1863, à 11 heures du matin, en l'autre bord du fleuve, à Mortier, en face de l'hôpital de la marine, à la Vacherie de Pierre Nonaise.

70 belles vaches de choix, de race anglaise, dont un vingtaine avec leurs veaux,
14 taures, 2 taureaux,
2 mulets et 1 mule pour buggy.
1 étalon de sac bien connu pour sa vitesse et ses produits,
1 jument de race arabe avec son poulain,
1 jument trotteuse de race canadienne, avec son suivant, le fils de l'étalon Rolland,
1 jument anglaise pleine de l'étalon Rolland,
1 pouliche arabe, dressée à la selle,
1 do de 2 ans, fille de la sœur de Rolland,
1 do canadienne, pleine de Rolland,
1 charrette à lait 1 do à provisions, les harnais,
1 Buggy et harnais.
Tous les ustensiles d'une grande vacherie,
Aussi 1—4000 pains neuf et 3 truies.
Conditions—Jusqu'à $300 comptant et au dessus de $300 à 6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec privilège d'escompte à 8 pr ct.
La vente commencera le 4 par les vaches laitières et sera continuée le 5 par les vaches pleines, les taures, les veaux, [illegible].

Les personnes qui ont des animaux en savane chez le sieur Nougué, sont invitées à les retirer d'ici au 1er mai prochain. 20 juin—6

FABRIQUE DE FLEURS.

M. DARDIGNAC a l'honneur de prévenir le public et particulièrement les personnes qui l'ont honoré de leur confiance, qu'il vient de transférer son magasin de la maison portant le No 161, rue Royale à celle à côté, même rue, No 155, encoignure St Pierre.

M. Dardignac continuera comme par le passé à fabriquer toutes sortes de fleurs, au naturel et de fantaisie. On trouvera constamment dans son magasin un grand et bel assortiment de couronnes de mariées, de demoiselles d'honneur, pour première communion, soirées, bouquets de fêtes, d'ornements d'Eglise, garnitures de salon, roses, camélias, dahlias, marguerites et autres; il fait sur commande tout ce qui concerne son état. De bonnes ouvrières sont attachées constamment dans son établissement. On donne des leçons de fleurs. On demande des ouvrières qu'on emploiera de suite.
3 avril—3m,6pe

AVIS.

MME G. BOYER a repris ses classes de SOLFÈGE, dans son école de musique, pour l'instruction des enfants qui n'ont aucune connaissance des principes de la musique.
Les après midi de 4½ à 5½ heures. ($3 par mois.)
No 1:3, rue Conti 10 avril—10f 5pe

LUNETTES.

LE soussigné vient de recevoir de France un magnifique assortiment de LUNETTES, de PINCE-NEZ et de VERRES de toute sorte, du meilleur choix qu'il vendra à des prix très modérés.

Pose et change de verres.
A la fabrique d'ORFÈVRERIE ET DE COUVERTS EN ALFÉNIDE, garantis.
C. ROUYER.
rue de Chartres, 185, près de l'Hôtel d'Orléans.
8avril—2m t 12

## 250 paniers Eau de Seltz naturelle

100 caisses eau de Vichy naturelle.
5 barils de crême de tartre en poudre.
1000 onces sulfate de quinine de Pelletier.
10 flacons pilules et liqueurs de Laville.
150 livres chloroforme.
1000 " camphre raffiné,
50 barils eau d'Epsom,
10 barriques soda.
250 livres sous nitrate de Bismuth
30 carboys acide sulfurique,
10 " nitrique,
10 " muriatique
Iodure de potassium,
Calomel anglais.

Eau de Cologne,

Bi-carbonate de soude,
Alun en poudre,
Jalap en poudre,

Couperose,

Baume de copahu,
Poudre de Dover.
Sel de nitre en poudre, &c, &c.
A vendre par L. CASTEL,
15avril—1m 3pe encoignure Royale et Ste Anne

En magasin et à vendre, en lot, au gré des acheteurs:

200 BARILS PORC MESS, 100 " nouveau.
100 demi barils BŒUF F. M. Halstead & Chamberlain
30 tierçons JAMBONS Rawson,
10 " JAMBONS McKennan & Evans,
50 tierçons GRAISSE FEUILLE de choix,
50 barils " "
70 fréquins " "
50 seaux " "
25 barils MAQUEREAUX No 1, nouveaux,
50 demi barils " " 1, "
50 quarts " " 1, "
100 barillets " " 1, "
100 barillets " " 2, "
250 douzaines BALAIS assortis,
150 rames PAPIER A SACS, grandeurs assorties,
150 rames petit PAPIER DE PAILLE,
20 barils CORNICHONS,
50 demi " "
30 sacs SEL DE TABLE 5 et 10,
50 " CAFÉ RIO,
60 poches CAFÉ JAVA,
10½ boîtes THE OOLONG, de choix,
8½ " " YOUNG HYSON, de choix,
5 caisses " GUNPOWDER de choix,
100 caisses SAVON DE CASTILLE,
100 caisses SAVON de Fay, pour familles,
100 " ERASIF de Lyman,
50½ " AMIDON,
25 barillets SEL SOUDE.
15½ caisses TABAC G. W. Bartlett,
15½ " " Golden Seal,
15½ " " Champion Twist,
150½ " " Royal Gem,
10½ " " Law's Twist,
25 " " Anderson's Navy,
15 " " Grey Eagle,
40 grosses " SOLACE d'Anderson.
BROTT, DAVIS & SHONS,
17avril—6 Nouvelle Levée, encoignure Gravier


## Avis de la Direction des Postes.

*Droit de poste payable en espèces.*

CONFORMÉMENT aux instructions du Directeur général des postes, le droit de poste sur les lettres venant de la Grande Bretagne et de l'Irlande, de France, de Russie, de Hambourg, Brême ou de Belgique, sera perçu en espèces d'or ou d'argent, à partir du 1er mai prochain.
JOHN M. G. PARKER, Maître de poste.
28avril—1m


TUMIAF DUPRÉ & Co.

COMESTIBLES POUR HABITATIONS & FAMILLES

Venant d'être reçu:

Graisse, épaules, jambons, langues de bœuf, beurre de Goshen, café, whisky, amidon, bougies, cognac, sucre, farine, porc mess, sel, &c, &c.

—ENTREPÔT—

Ils emmagasineront FARINE, AVOINE, MAIS, &c
25avril—6f 19, VIEILLE LEVÉE.


AVIS.

Nouvelle-Orléans, 4 avril 1863.

UN certificat de quinze actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane, appartenant à Théod. Capitaine, portant le No 61 et la date du 14 octobre 1851, ayant été perdu ou égaré, avis est donné qu'un nouveau certificat a été demandé à ladite Banque.
AM. COUTURIÉ, Exécuteur.
24av—f sem 1 p s


## A Louer.

La maison située à l'encoignure des rues St Claude et Dumaine—Possession en sera donnée le 1er mai prochain. S'adresser No 30, rue Conti, entre les rues Vieille-Levée et Chartres. 25avril—10f

A LOUER.

LE haut de la jolie maison située à l'encoignure Royale et St-Philippe, comprenant quatre appartements, cuisines, chambres à domestiques, chambre à bain, &c. &c., à un bon locataire. Les conditions seront très avantageuses.
S'adresser chez THEODOR DANZIGER, Encoignure Royale & St. Philippe.
21avril—

## Corde d'Emballage.

CORDE D'EMBALLAGE—450 rouleaux corde supérieure du Missouri faite à la machine, en lots au gré des acheteurs.

Vieux whisky Rye.

6 barils whisky très vieux et très fin, à vendre par GEORGE S. BEARD, Entrepôt St Louis
11av—1m

## Or et Argent.

LE plus haut prix est payé pour la vieille matière d'OR et d'ARGENT, au bureau de Change, No 30, rue Royale (Bourse des Marchands). 17avril—1m

## A louer,

UNE jolie petite résidence d'été très confortablement située à quelques pas des rues Esplanade et Bernard avec jardin, meublée ou non meublée. S'adresser chez A THEZE, 97, rue Royale près St Louis
25 avril—6

MAGASINS A LOUER.

No 25, rue Nouvelle Levée,
No 24 rue Commune,
No 44, rue du Canal,
No 147 rue St Charles,
No 4 rue Front Levée
No 223 rue Commune,
No 42 rue de l'Union,
No 122 rue Gravier,
S'adresser à EUG. ROCHEREAU & CO., 16 et 18, rue St Louis.
Nouvelle Orléans, 24 avril 1863. 26 avril

## VIN! VIN!

CINQUANTE barriques vin rouge de table, pour familles.
A vendre par S. E. CASTENDYK,
21 mars— Rue Tchoupitoulas, No 13

## VINS VINS

30 barriques vin rouge ordinaire,
15 do do pour familles,
25 caisses muscat de Frontignan,
20 do vermouth de Turin,
A vendre par L. H. SANARENS,
15 avril—2m 254, rue de Chartres, près Esplanade.

## VINS! VINS!

EN débarquement du navire Louis Rose, de Bordeaux—
25 barriques vin rouge St Estèphe,
25 do do St Julien,
25 do do Chateau Brandeau,
25 do vin blanc Sauterne,
150 caisses vin rouge St Julien,
100 do do St Estèphe.
A vendre par E. BORDELOIS,
8avril—1m 21, rue Conti

A VENDRE.

CAFÉ—225 sacs Café Rio prime,
40 caisses thé Oolong de choix,
40 caisses tabac Lafontaine, coupé fin.
A vendre par ELLIOT & McKEEVER,
21av—6 Rue Natchez, No 23

UN jeune homme parlant français et anglais, capable de conduite une ou écrits, désire de l'emploi en qualité d'agent ou commis. S'adresser chez L. Blanc, encoignure Conti et Bourbon. 27avril—6f

ARTICLES DE MODES.
No 66, rue de la Douane, au 1er.

W. DAUPHIN vient de recevoir un bel assortiment de chapeaux, [illegible], rubans, voilettes, plumes, etc.
27 avril—6f

## VENTES A L'ENCAN.

Marchandises sèches, linge fait et chapeaux.

PAR E. ROGER & Co.,
JOSEPH HOLZ, encanteur,

VENDREDI, 1er mai, il sera vendu à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée—

150 lots marchandises assorties,
100 lots linge fait d'été et chemises.
250 douzaines chapeaux feutre et paille.
Conditions à la vente 29 av

100 caisses Bottes, souliers et Brodequins,

AUSSI:

10 caisses Chapeaux paille, pour hommes et enfants.

PAR GABRIEL LEACMONT,

VENDREDI, 1er mai, à 10 heures du matin, il sera vendu à son magasin d'encan, rue de Chartres No 50—
100 caisses bottes, souliers et brodequins.
—aussi—
10 caisses chapeaux paille pour hommes et enfants.
Conditions à la vente. 30 avril

Marchandises sèches, vêtements, bottes et souliers, lingerie pour hommes.

PAR HOFFMAN & MARKS,
J. HOFFMAN, encanteur,
Bureau, rue de Chartres, No 41.

VENDREDI, 1er mai, à 10 heures du matin, il sera vendu:

300 lots de marchandises assorties, telles que barèges anglais brodés, popelines, mérinos, indiennes françaises et américaines, cotons blancs et écrus, cotonnades, ginghams, et coton, mousselines suisses, rideaux, calicots et Jaconnet; jaconnets blancs et brillantines, brillantines en couleurs, toiles imprimées, linons imprimés, coutil, nankinettes, cordons, bonneterie, &c. 300 lots vêtements comprenant un assortiment choisi pour l'été.
75 caisses bottes et souliers manufacturés expressément pour ce marché.
150 lots lingerie pour hommes. 1 mai

Groceries, provisions et liqueurs.
PAR F. F. TRINCHARD, encanteur.

VENDREDI, 1er mai, à 10 heures, il sera vendu, dans la rue Gravier, No 44—
100 caisses savon pour familles, 300 caisses amidon,
30 barils et demi barils whiskey et eau-de-vie,
20 boîtes épices, 10 boucauts plats cuits,
40 tierçons jambons de choix, paniers au sucre,
60 caisses fromages de choix des Ouest,
100 " café Java moulu, 5 sacs café Rio,
2,500 cigares, 25 caisses allumettes de Clark,
50 caisses tabac, 50 caisses vin rouge,
50 caisses eau de vie, 50 caisses biscuits,
5 caisses [illegible], 50 grosses [illegible] 30 avril

Jambons! Jambons!
PAR F. F. TRINCHARD, encanteur.

VENDREDI, 1er mai, à 10 heures, il sera vendu, sans réserve, dans la rue Gravier, No 44—
36 tierçons jambons Swift & Evans,
3 boucauts
Conditions—Comptant. 31 avril

Bons meubles en noyer à l'encan, pour cause de départ.
PAR P. H. FLYNN, encanteur.
Bureau, rue Royale, No 31.

IL sera vendu à l'encan samedi, 2 mai, à 10 heures et demie, sur les lieux—Tout le contenu d'une résidence de la rue Rochebrave, entre les rues Ursulines et Dauphine, comprenant en partie, bois de lit, armoires, bureaux lavabos, chaises, sofas, glaces françaises, literie, &c, &c.
Conditions—comptant. 1er mai

Bons meubles en acajou et en noyer, à l'encan.
PAR P. H. FLYNN, encanteur.
Bureau et salle d'encan, rue Royale No 31

IL sera vendu à l'encan, vendredi, 1er mai, à onze heures et demie, à la nouvelle salle d'encan, rue Royale, No 31—Un assortiment général de bons meubles en acajou et en noyer, matelas, tapis, fourneaux &c.
Conditions—Comptant 1er mai

Coton! Coton! Coton!
PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

IL sera vendu, samedi 2 mai à une heure et demie de l'après-midi, dans la rue des Magasins No 47—
21 sacs coton venant d'être repris.
Conditions—comptant 1 mai

Farine! Farine! Farine!
PAR D. E. MORPHY, encanteur

IL sera vendu pour le compte de qui il appartiendra, SAMEDI 2 mai 1863 à une heure et demie A. M., au magasin No 71 de la rue Tchoupitoulas—
300 barils farine
Conditions—comptant 1er mai

Divers, au magasin de MM. E. Mykes, encanteur, dans la rue des Magasins, No 61.
PAR D. E. MORPHY encanteur

IL sera vendu samedi 2 mai, à 10 heures du matin, au magasin No 61 de la rue des Magasins—
34 barils bœuf, 1 boucaut épices,
44 caisses viandes, 7 caisses chandelles opales,
5 caisses tabac, 11 barils sucre raffiné,
25 barils farine, 10 demi barils farine,
25 caisses absinthe extra, 50 caisses huile de charbon, &c.
Conditions—comptant 1er mai

Meubles.
PAR E. M. BOULIGNY, encanteur.

IL sera vendu, aujourd'hui, 1er mai 1863, à 4 heures de l'après-midi, rue du Marais entre Bienville et Douane No 59—
Un lot de meubles consistant en bois de lits, armoires, tables, chaises, bureaux, tapis, miroirs, lavabos, chaises, [illegible], &c. &c.
Conditions—comptant. 1er mai

Grocerie! Grocerie!
PAR E. M. BOULIGNY, encanteur.

IL sera vendu, vendredi 1er mai 1863 à 11 heures du matin, rue St Pierre No 25 entre Bourbon et Dauphine.
Le fonds d'un magasin de grocerie et vaisselle.
Conditions—comptant. 28 av

J. B. CROZAT, encanteur
Bureau No 26, rue Royale.

SERA vendu samedi 2 mai, à midi, à la Bourse des Marchands et Encanteurs—
Un lot de terre dans le 3me District mesurant soixante trois pieds de face à la rue Wells, entre les rues D'Abadie et Aubry sur cent-cinq pieds de profondeur. Ensemble avec les améliorations.
Acte de vente par devant Joseph Cuvillier, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
Conditions—Comptant 30 avril—3 au 5 mai

Deux jolies résidences sur la rue St-Claude.
PAR E. M. JACOBS, encanteur.

IL sera vendu, samedi 2 mai 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal—

Un lot de terre dans l'îlet renfermé par les rues du Bayou, les rues St-Claude, Tréme et Quartier, mesurant 15 pieds 6 pouces de face à la rue St-Claude, sur 64 pieds de profondeur. Ensemble la moitié de la muraille de séparation, ayant un rez de chaussée deux chambres, galerie et cabinet, de derrière, cuisine, écurie, appartements ayant une chambre, puits, citerne, latrines, etc. Maison louée à $13 par mois.

Un autre lot de terre attenant au précédent mesurant 30 pieds de face à la rue St-Claude, sur 64 pieds de profondeur. Ensemble une maison en bois, ayant 4 chambres, cuisine double en arrière, puits, citerne, latrines, etc. Loué à $21 par mois.
Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant, et la balance à un crédit de 12 et 18 mois en billets portant 6 pour cent d'intérêt de date et hypothèque. 1er avril

Propriétés de valeur dans le 3e District.
PAR E. M. JACOBS, encanteur.

IL sera vendu samedi 2 mai 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale—

Deux lots de terre désignés par les Nos 1 et 2, à l'encoignure des rues Amour et Histoire—Lot No 1 mesurant 37 pieds de face à la rue Histoire, sur 74 pieds de profondeur et 120 pieds de face à la rue d'Amour. Ensemble une maison en bois, briquetée entre poteaux, ayant une grande place disposée en grocerie, trois chambres sur le côté, galerie et cabinet, cuisine double, galerie, citerne, puits, water-work, &c, louée à bail jusqu'au 18 juillet 1864 à $35 par mois. Le lot No. 2, attenant au lot No 1, mesure 40 pieds, 10 pouces et 3 lignes de face à la rue d'Amour, sur 32 pieds de profondeur, ensemble une maison en bois, ayant deux chambres à galerie sur le côté, cabinet, cuisine double, puits, citerne, latrines, &c., louée $15 par mois. Le tout de la ville passe devant cette propriété, et laisse est éclairée par le gaz. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—moitié comptant et la balance à un crédit d'un an en billets portant 6 p/0 d'intérêt de date, et hypothèque. 19 avril


## AVIS JUDICIAIRES

H. Dupuy vs ses créanciers.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 17,246.—Qu'il soit convoqué à une assemblée des créanciers de la faillite et que les créanciers aient lieu par devant M. Alphonse Barnett, notaire public de cette ville, samedi 30 mai 1863, à 11 heures A. M., pour délibérer sur les affaires de ladite faillite et pour élire un syndic. Par ordre de la cour.
C. F. BARENS, Greffier.
Nouvelle-Orléans, 27 avril 1863. 2 avril—8F

AVIS.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public que pour le premier de mai, il transportera son bureau du No 59, Passage de la Bourse près Bienville, au No 130 Passage de la Bourse entre Conti et St Louis, où il continuera le même genre d'affaires.
L. JOUBLANC.


PARTIRA immédiatement pour VERA CRUZ, un beau brick, fin voilier, et qui trouvait un certain nombre des passagers. S'adresser au No 50, Passage de la Bourse.
28avril—

ABONNEMENTS.

HEVERT & ESCOUSSE,
131, rue de Chartres.

Agent général du Courrier des Etats-Unis et de tous les journaux de Science, Arts et Modes DE PARIS

NOUS informons nos anciens abonnés aux publications FRANÇAISES ainsi que le public en général que nous sommes en mesure de leur fournir des abonnements pour 1863. 20 avril—6f

## VINS, &c.

50 BARRIQUES St Estèphe } pour familles.
50 do let ors St Emilion
50 do vin ordinaire,
100 caisses vin blanc Haut Saute nes.
100 do Léoville et Chateau Bernone.
200 do Pape Clément et Larose.
200 do St Julien, Boyer Canon.
100 do Cos d'Estournel.
100 do Betailley, Chateau Lanessan.
200 do Desmirail Margaux.
200 do Chateau Léoville.
100 do Grand vin Chateau Lafitte.
5 do Bourgogne, Beaune, Volney, Pommard,
75 do St Georges, Nuits, Romanée, Richebourg, de la maison J. Lanesaure & Co.
45 futailles cognac V. Leroque 1855, Raynal & Aluese, 1858, Godard.
45 quarts Port wine S & g.
15 do Sherry wine.
50 barils vieux Bourbon whisky
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr,
16mars—1m 37 Vieille-Levée.

## AU CASINO.

SALON DE BIERE.

Ancienne Maison LOUIS STEGLE,
Rue de la Douane No 93.

LE soussigné prévient le public et ses amis qu'il tient le salon de bière au Casino rue de la Douane No 93. On y trouvera toujours un lunch chaud et froid—la bière et les liqueurs sont de première qualité. Rien ne sera négligé pour satisfaire le public.
2 avril—3m JULES SABATÉ.

## Habillements nouveaux.

LE soussigné vient de recevoir un grand stock complet d'HABILLEMENTS DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ la plupart à bas prix. Il appelle sur ce stock l'attention du commerce et des acheteurs de la campagne.

Egalement, un assortiment frais de VETEMENTS DE PLANTATIONS. Le tout est offert aux plus bas prix du marché.
GEORGE SEARING,
Rue des Magasins No 21, encoignure Gravier.
21av—6f

## Huile! Huile!

300 PANIERS HUILE d'olive Bayonne & Gostier de Bordeaux, [illegible] du [illegible], en Bordeaux, à vendre par ANT. SABATÉ, 3 & [illegible] rue Nouvelle Levée
[illegible]